



Assemblée générale Conseil économique et social

Distr. générale
24 avril 2000
Français
Original: anglais

Assemblée générale
Cinquante-cinquième session
Point 97 c) de la liste préliminaire*
Environnement et développement durable :
approvisionnement en eau et assainissement

Conseil économique et social
Session de fond de 2000
New York, 5 juillet-1er août 2000
Point 13 c) de l'ordre du jour provisoire**
Questions relatives à l'économie
et à l'environnement : approvisionnement
en eau et assainissement

Progrès réalisés pendant les années 90 sur le plan de l'approvisionnement en eau salubre et de l'assainissement

Note du Secrétaire général

1. Au paragraphe 6 de sa résolution 50/126, intitulée « Eau potable et assainissement », l'Assemblée générale a décidé de réexaminer, à sa cinquante-cinquième session, la situation à la fin des années 90, et a demandé au Secrétaire général de lui présenter, par l'intermédiaire de la Commission du développement durable et du Conseil économique et social, un rapport contenant une évaluation de la situation en matière d'approvisionnement en eau et d'assainissement dans les pays en développement, accompagnée de propositions concernant les mesures qui pourraient être prises pendant la décennie suivante aux niveaux national et international.
2. Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre à l'Assemblée et au Conseil le rapport établi en application de la résolution 50/126 de l'Assemblée générale, publié sous la cote E/CN.17/2000/13.

* A/55/50.
** E/2000/100.